

Fonctionnement, démarche et sélections en SSS football filles et garçons

Nous inscrivons notre projet de **SECTION SPORTIVE SCOLAIRE** dans l'objectif de pouvoir mener de front des entraînements sportifs exigeants et une formation scolaire. Il s'agit d'aménager du **mieux possible l'emploi du temps de l'élève** pour correspondre aux horaires d'entraînement prévus par le club GF 38.

La SSS football filles et garçons s'intègre dans un réseau de lycées permettant d'ouvrir une palette de formation :
-le lycée A. Argouges propose la filière générale (2nde générale à la Term générale)

-le lycée E. Mounier présente la filière technologique STMG (2nde générale et techonologique puis 1^{ère} et Term STMG) ainsi que la filière professionnelle Métiers Relation Client (2nde-1^{ère}-Term professionnelle)

-le lycée T. Edison s'occupe des postulants en filière professionnelle MSPC (Maintenance des Systèmes de Production Connectés), MTNE (Métiers de Transitions Numériques et Energétiques) et MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés)

Les trois établissements inscrivent deux entraînements dans l'emploi du temps du sportif (mardi et jeudi 16-18h) ; les entraînements sont dispensés par le club et l'élève bénéficie d'un suivi scolaire placé sous le regard du coordonnateur de la section dans le lycée.

L'élève souhaite intégrer le GF38 :

-auprès de la section football filles : la footballeuse s'inscrit et complète le formulaire suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdjtqLND_Xzp-olPVh_AxoJAW95KVwvmFwe1i0Oexi7qthA/viewform?usp=pp_url ; des pré-sélections auront lieu et la jeune fille sera convoquée par l'entraîneur et responsable technique Nasreddine BEHLOUL (la première se fera le mercredi 14 février 2024 à 17h)

-au sein de la section football garçons : le footballeur envoie sa candidature avec lettre de motivation et CV sportif au responsable technique Sébastien NAVAS s.navas@asso.gf38.fr ; selon la qualité du dossier, M. Navas convoquera ensuite le jeune pour réaliser une pré-sélection qui aura lieu lors de la première semaine des vacances d'avril 2024

Si l'élève est pré-selectionné-e, un **dossier de candidature pour la sélection définitive sera transmis par l'entraîneur** aux parents. Ce dossier devra être dûment complété afin qu'il soit examiné par le lycée. Il comprend la fiche de candidature, les 3 derniers bulletins imprimés en couleur, une lettre de motivation du sportif, le contrat de fonctionnement signé. Le candidat sera ensuite vu en **entretien au mois de mai (le 15 mai 2024 pour les filles / le 22 mai 2024 pour les garçons)** suite à l'examen de son dossier par le professeur d'EPS, coordonnateur du dispositif. Enfin, ce dernier donnera son avis auprès du Rectorat pour permettre l'accès dérogatoire de l'élève au lycée.

Aussi, une **commission de maintien** en fin d'année étudiera la poursuite de l'accès aux conditions de la SSS en fonction du comportement et des résultats du jeune dans le cadre scolaire et sportif.

Pour une entrée en classe de 2nde, il faut réunir toutes les conditions suivantes :

CONDITIONS OBLIGATOIRES	Précisions
<p>Se licencier au club partenaire l'année d'entrée en SSS et être pré-sélectionné-e par l'entraîneur responsable selon des critères sportifs (niveau, entraînabilité, motivation...)</p>	<div style="text-align: right;">  </div> <p>Pré-sélection des joueuses (dès février) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -remplir le formulaire suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdjtqLND_Xzp-oIPVh_AxoJAW95KVvwmFwe1i0Oexi7qthA/viewform?usp=pp_url -pour des renseignements complémentaires : nasreddine.behloul@gf38.fr <p>Pré-sélection des joueurs (dès mars) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -envoyer lettre de motivation et CV sportif à s.navas@asso.gf38.fr
<p>Avoir des résultats scolaires solides et une conduite irréprochable :</p> <p>les 3 derniers bulletins témoignent une moyenne à 12/20 minimum (ou niveau A-vert) dans les matières majeures et des appréciations positives concernant le comportement</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Avoir des qualités d'organisation, de rigueur et d'autonomie</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Transmettre au club un dossier de candidature recevable complet</p>	<p style="text-align: center;">Le dossier de candidature pour sélection définitive (avant mi-mai) sera à remettre au club et sera relayé au lycée. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 3 derniers bulletins scolaires en couleur - fiche de candidature - lettre de motivation - contrat de fonctionnement signé
<p>Viser une orientation réfléchie, qui ne dépend pas de son loisir sportif et qui amène à une série générale en classe de 1^{ère}</p>	<p style="text-align: center;">Les séries technologiques STD2A, STL, STMG*, Les séries professionnelles*, Les options facultatives,</p> <p style="text-align: center; color: red;">sont incompatibles avec la SSS au lycée André Argouges</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">(*NB : pour bac pro : voir avec le lycée Thomas Edison ; pour STMG : voir avec le lycée Emmanuel Mounier)</p>
<p>Etre définitivement sélectionné par le lycée au regard du dossier de candidature (le club le relaye au lycée).</p> <p style="background-color: red; color: black; padding: 2px;">ATTENTION : le résultat de la sélection ne sera pas donné avant les résultats annoncés par AFFELNET fin juin.</p>	<p style="color: red;">Le dossier de candidature est étudié par l'enseignant responsable du lycée Argouges, sous couvert du chef d'établissement.</p> <p>Un entretien individuel est organisé avec le club/lycée lors de la journée de sélection définitive (courant mai).</p>
<p style="background-color: yellow;">Faire la démarche d'affectation sur AFFELNET :</p> <p>1^{er} vœu : Lycée André Argouges/Lycée Mounier – code 2GTSSS FOOT</p> <p>2^{ème} vœu : Lycée Mounier/ Lycée André Argouges– code 2GTSSS FOOT</p> <p>3^{ème} vœu : lycée de votre secteur (au cas où votre candidature ne serait pas retenue)</p> <p style="background-color: red; color: black; padding: 2px;">ATTENTION : le résultat de la sélection ne sera pas donné avant les résultats annoncés par AFFELNET fin juin.</p>	<p style="text-align: center;">Priorité de places donnée aux élèves de l'académie de Grenoble</p> <p>Si le sportif-ve HABITE DANS L'ACADEMIE DE GRENOBLE est sélectionné-e par le lycée, dans le cadre d'une SSS, il n'y a pas de demande de dérogation à faire.</p> <p>Si le sportif-ve N'HABITE PAS DANS L'ACADEMIE DE GRENOBLE, est sélectionné-e par le lycée, faire une demande de dérogation pour parcours scolaire particulier auprès de l'établissement d'origine. Le résultat de l'affectation dépendra de la décision de la DSDEN</p> <p style="background-color: red; color: black; padding: 2px;">ATTENTION : le résultat de la sélection ne sera pas donné avant les résultats annoncés par AFFELNET fin juin.</p> <p style="text-align: center;">Le lycée s'occupe de transmettre la liste des admissibles à la DASEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale) afin qu'AFFELNET valide le 1^{er} vœu d'affectation sur le lycée Argouges.</p> <p style="text-align: center;">Les admis se présenteront au lycée lors des journées d'inscription (juillet)</p>

Pour une entrée en 1^{ère} générale ou T^{erm} générale,

Même critères de sélection, même documents et parcours de sélection. C'est la démarche administrative pour changer d'établissement qui change :

-élève déjà dans l'académie : remplir une fiche de « **demande d'affectation dans un autre lycée** » qui sera envoyée par le club à la DASEN

-élève hors académie : remplir une « **demande de dérogation de carte scolaire** » pour « parcours scolaire particulier » en motif la SSS football auprès de l'établissement d'origine

Le lycée s'occupe de transmettre la liste des admissibles à la DASEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale) qui donnera ou non son aval d'affectation.

ATTENTION – IMPORTANT :

-Vérifiez bien que les enseignements de spécialité et les langues vivantes proposés par le lycée Argouges correspondent à votre vœu formation.

-Le choix des spécialités en première générale sera fait sur la base d'un classement de quatre vœux communiqués par les familles sur trois spécialités qui seront à suivre à ce niveau d'étude (en terminale générale : 3 vœux classés et seulement 2 retenus). **Le choix des spécialités sera validé par le chef d'établissement au regard de l'offre proposée par le lycée (en ligne sur la page d'accueil de l'ENT) ainsi que des places disponibles dans les groupes de spécialité.**

Pour une entrée en 1G ou TG

CONDITIONS OBLIGATOIRES	Précisions
<p>Se licencier au club partenaire l'année en SSS et être pré-sélectionné-e par l'entraîneur responsable selon des critères sportifs (niveau, entraînabilité, motivation...)</p>	<p>Pré-sélection des joueuses (dès février) :</p> <p>-remplir le formulaire suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdjtqLND_Xzp-oIPVh_AxoJAW95KVwvwmFwe1i0Oexi7qthA/viewform?usp=pp_url</p> <p>-pour des renseignements complémentaires : nasreddine.behloul@gf38.fr</p> <p>Pré-sélection des joueurs (dès mars) :</p> <p>-envoyer lettre de motivation et CV sportif à s.navas@asso.gf38.fr</p> 
<p>Avoir des résultats scolaires solides et une conduite irréprochable :</p> <p>les 3 derniers bulletins témoignent une moyenne à 12/20 minimum (ou niveau A-vert) dans les matières majeures et des appréciations positives concernant le comportement</p> <p>+ Avoir des qualités d'organisation, de rigueur et d'autonomie</p> <p>+ Transmettre au club un dossier de candidature recevable complet</p>	<p>Le dossier de candidature pour sélection définitive (avant mi-mai) sera à remettre au club et sera relayé au lycée.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 3 derniers bulletins scolaires en couleur - fiche de candidature - lettre de motivation - contrat de fonctionnement signé
<p>Viser une orientation réfléchie, qui ne dépend pas de son loisir sportif et qui est validée en conseil de classe de 2^{ème} trimestre de seconde pour la série générale</p>	<p>Les séries technologiques STD2A, STL, STMG*, professionnelles*, et les options facultatives,</p> <p>sont incompatibles avec la SSS au lycée André Argouges</p> <p>(*NB : pour bac pro : voir avec le lycée Thomas Edison ; Pour bac techno STMG et bac pro MRC : voir avec le lycée Emmanuel Mounier)</p>
<p>Etre définitivement sélectionné par le lycée au regard du dossier de candidature (le club le relaye au lycée).</p> <p>ATTENTION : le résultat de la sélection ne sera pas donné avant les résultats annoncés par la DASEN fin juin.</p>	<p>Le dossier de candidature est étudié par l'enseignant responsable du lycée Argouges, sous couvert du chef d'établissement.</p> <p>Un entretien individuel sera organisé en mai</p>
<p>Démarche de changement de lycée</p> <p>ATTENTION : le résultat de la sélection ne sera pas donné avant les résultats annoncés par la DASEN fin juin.</p>	<p>Priorité de places donnée aux élèves de l'académie de Grenoble</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le sportif-ve HABITE dans l'academie de grenoble et est sélectionné-e : <ul style="list-style-type: none"> -expliquer le projet au professeur principal de l'établissement d'origine -remplir une « fiche de demande d'affectation dans un autre lycée » à joindre avec plusieurs pièces (copie du livret de famille, dernier bulletin scolaire, certificat de scolarité de l'année en cours, la décision d'orientation de la fin de la 2^{nde} pour les demandes d'entrée en première, justificatif de domicile) qui sera envoyée par le club à la DASEN • Si le sportif-ve N'HABITE PAS dans l'académie de grenoble, et est sélectionné-e: <ul style="list-style-type: none"> -faire une demande de dérogation à la carte scolaire auprès de l'établissement d'origine pour parcours scolaire particulier. <p>Dans tous les cas :</p> <p>Le résultat de l'affectation dépendra de la décision de la DASEN</p> <p>Le lycée s'occupe de transmettre la liste des admissibles à la DASEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale).</p> <p>Le secrétariat de scolarité d'Argouges vous appellera fin juin pour indiquer votre entrée au lycée. Il faudra vous présenter au lycée lors des journées d'inscription (juillet)</p>